

Haïti : une reconstruction au ralenti

Deux ans après le tremblement de terre

www.oxfam.org



Camp Golf, Pétionville, Haïti, 2010. Deux ans après le séisme dévastateur, plus d'un demi-million d'Haïtiens sont toujours déplacés et le gouvernement n'a pas encore conçu de plan de réinstallation et de logement. Photo : Julie Gilbert/Oxfam.

Deux ans se sont écoulés depuis le séisme dévastateur qui a secoué Haïti, et le gouvernement du pays n'a toujours pas mis en œuvre de plans complets en vue de résoudre les problèmes clés liés aux abris, à l'accès durable à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène, et à des moyens de subsistance sûrs. Les bailleurs de fonds n'ont pas répondu aux appels à l'assistance humanitaire lancés par les Nations Unies et n'ont versé que moins de la moitié des fonds de reconstruction promis. La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour renforcer la capacité du gouvernement à coordonner efficacement la reconstruction, tout en consultant et en mobilisant les citoyens haïtiens dans le cadre de ce processus.

Introduction

Le tremblement de terre qui a secoué Haïti le 12 janvier 2010 a donné lieu à l'une des plus grandes et complexes situations d'urgence de l'Histoire¹. Pour y remédier, les agences humanitaires ont entrepris l'une des plus importantes et plus difficiles opérations jamais lancées, principalement dans une zone densément urbanisée².

Avant ce tremblement de terre, Haïti était plongé dans une crise structurelle de longue durée – une « crise de pauvreté », comme l'a expliqué à Oxfam un conseiller présidentiel de haut niveau (voir l'encadré 1)³. Presque 80 pour cent des Haïtiens vivaient en-dessous du seuil de pauvreté et le pays affichait la pire inégalité de revenu de l'hémisphère Ouest⁴. La plupart des personnes économiquement actives travaillaient soit comme petits agriculteurs, soit dans l'économie informelle. La violence fondée sur le genre était endémique et les femmes avaient un accès inférieur à l'éducation et aux opportunités économiques par rapport aux hommes⁵. Depuis la déclaration d'indépendance en 1804, l'État haïtien a maintenu les privilèges d'une petite élite aux dépens de la majorité, provoquant ce que Robert Fatton, professeur de sciences politiques, a décrit comme un « gouffre entre dirigeants et dirigés, riches et pauvres »⁶.

Encadré 1 : Chiffres clés⁷

- | | |
|---|-------------|
| • Pourcentage de la population en dessous du seuil national de pauvreté (2001) | 77% |
| • Pourcentage de la population active travaillant à son compte ou dans le secteur informel (2010) | 80% |
| • Part des revenus des 10% les plus riches (2001) | 48% |
| • Part des revenus des 10% les plus pauvres (2001) | 0,7% |
| • Population des bidonvilles urbains (2007) | 70% |
| • Indice de développement humain (2011) | 158 sur 187 |
| • Indice de perception de la corruption (2010) | 146 sur 178 |

Deux ans se sont écoulés depuis le séisme, mais plus de 519 000 Haïtiens vivent encore dans des tentes et sous des bâches dans 758 camps, principalement à Port-au-Prince et ses environs⁸ ; la moitié des décombres n'ont toujours pas été déblayés⁹ ; le choléra a tué des milliers de personnes et constitue une importante menace pour la santé publique¹⁰ ; rares sont les Haïtiens qui peuvent accéder aux services de base¹¹ ; une grande partie de la main-d'œuvre est soit au chômage soit sous-employée¹² ; 45 pour cent de la population est confrontée à l'insécurité alimentaire¹³ ; et les élections, suivies d'une impasse politique entre le nouveau président et le parlement, ont entravé les progrès de la reconstruction¹⁴.

Les efforts d'assistance humanitaire d'urgence ont permis de sauver des vies et de fournir des services de base à plus d'un million de personnes mais, depuis, les progrès réalisés pour satisfaire les besoins à long terme des Haïtiens ont été insuffisants. La communauté internationale a fait preuve d'une extrême lenteur au moment de

fournir les milliards de dollars promis pour la reconstruction en mars 2010, et n'a pas non plus répondu de manière satisfaisante aux appels à l'assistance humanitaire lancés par les Nations Unies. De nombreuses ONG ont entamé la transition du travail humanitaire au travail de développement, laissant parfois un « trou » au niveau de la prestation de services. La Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti (CIRH) – qui se compose de représentants du gouvernement, de la société civile et de bailleurs de fonds – a tenté de garantir un processus de reconstruction cohérent, mais n'a pas beaucoup renforcé la capacité du gouvernement et, durant son mandat, n'a pas contribué à mettre en place la structure devant lui succéder, l'Autorité pour le développement d'Haïti (ADH).

La présente note d'information constitue une mise à jour du document de 2011 d'Oxfam « De l'urgence au relèvement », publié un an après le séisme¹⁵. Elle traite des changements requis pour mettre Haïti sur le chemin de la reconstruction et du développement durables, de la justice sociale et d'un avenir meilleur. Elle porte plus précisément sur les questions de gouvernance et le rôle de la société civile haïtienne, du gouvernement et des organismes associés (comme la CIRH), des bailleurs de fonds et des ONG (nationales et internationales) dans la reconstruction, et en particulier au moment de garantir la prestation adéquate de services de base (eau, assainissement, logements) et des moyens de subsistance durables (opportunités d'emploi et protection sociale).

2

Une situation d'urgence qui se poursuit

Entre janvier 2010 et le milieu de 2011, les agences humanitaires ont fourni des abris temporaires et de l'eau potable gratuite à plus de 1,2 million d'Haïtiens¹⁶. Elles ont aussi construit des latrines et des douches dans les camps de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) et ont apporté un soutien relatif aux moyens de subsistance¹⁷.

Certaines agences gouvernementales haïtiennes ont aussi joué des rôles particulièrement importants dans le relèvement post-catastrophe. La Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA) a codirigé le Groupe thématique WASH (organisme de coordination pour les services humanitaires relatifs à l'eau, l'assainissement et l'hygiène) avec l'UNICEF¹⁸. De même, le ministère de la Santé publique et de la Population a joué un important rôle de leadership dans la lutte contre le choléra¹⁹.

Les agences humanitaires ont cherché à faire en sorte que l'assistance mobilise les bénéficiaires en tant que protagonistes clés, au lieu de les traiter comme des « victimes ». Par exemple, les agents de promotion de l'hygiène et les mobilisateurs communautaires ont dispensé une formation aux bénéficiaires en bonnes pratiques d'hygiène pour qu'ils puissent assurer eux-mêmes leur bien-être.

L'intervention humanitaire a par ailleurs cherché à aller au-delà de l'aide alimentaire traditionnelle en nature pour apporter un soutien plus large aux moyens de subsistance. En plus de se procurer l'aide alimentaire au niveau local²⁰ et de mener des projets « d'argent contre travail », les organisations humanitaires ont fourni aux bénéficiaires des subventions en espèces pour lancer ou maintenir de petites entreprises²¹. Oxfam a ciblé ces transferts vers les microentreprises de femmes et a dispensé une formation en compétences de gestion d'entreprise²².

Rochelle Laurenceau, PDI qui vit dans un camp de Carrefour-Feuilles, quartier pauvre de Port-au-Prince, a utilisé une de ces subventions pour commencer à vendre des casse-croûte dans son camp. « J'utilise l'argent que je gagne pour envoyer mes quatre enfants à l'école », dit-elle. Mais, ajoute-t-elle, son association féminine d'épargne locale ne peut lui fournir assez de crédit pour lui donner les moyens de développer son activité²³.

Défis humanitaires

En dépit des succès remportés, l'intervention humanitaire en Haïti s'est heurtée à des défis et des limitations de taille. En premier lieu, l'assistance humanitaire est, par nature, de courte durée et on ne peut attendre d'elle qu'elle vienne à bout des problèmes structurels liés à la pauvreté et à l'injustice.

En deuxième lieu, la réponse des bailleurs de fonds aux appels urgents s'est relâchée en 2011 (voir le tableau 1), ce qui a eu des conséquences extrêmement négatives pour les PDI. Les 30 millions de dollars manquants après l'appel WASH de 2011 ont obligé la DINEPA et les Nations Unies à réduire la fréquence du désenvasement des toilettes des camps. Le manque de financement pour la protection a entravé la prévention des actes de violence fondée sur le genre qu'ont signalés jusqu'à 4 pour cent des femmes déplacées²⁴.

Tableau 1 : Réponse des bailleurs de fonds aux appels à l'aide humanitaire pour Haïti lancés par les Nations Unies (pourcentage des ressources demandées fourni)

Groupe thématique	2010	2011 (jusqu'au 20 novembre)
WASH	88 %	60 %
Abris/articles non alimentaires	67 %	38 %
Relèvement précoce	40 %	24 %
Protection	60 %	51 %
Aide alimentaire	78 %	123 %
Tous les groupes thématiques	75 % (1,1 milliard de \$ sur les 1,5 milliard de \$ demandés)	60 % (230 millions de \$ sur les 382 millions de \$ demandés)

Source : OCHA des Nations Unies

Les agences humanitaires ont organisé le transport quotidien d'eau vers les camps de janvier 2010 jusqu'au milieu de 2011, à titre gracieux pour les résidents²⁵. Dans le cas d'Oxfam, cela a coûté 167 000 dollars par mois²⁶. Fin juin 2011, la plupart des agences avaient mis fin au transport gratuit par camion à la demande de la DINEPA, car celle-ci souhaitait passer à une approche plus durable²⁷.

Les organisations humanitaires ont vraiment tenté de faciliter l'accès aux services WASH. Par exemple, avant de cesser de payer le transport de l'eau par camion, Oxfam s'était étroitement concerté avec la DINEPA et la Compagnie des eaux de Port-au-Prince, et avait fourni une formation, des outils et du matériel pour aider les comités WASH des camps à entretenir les latrines et à gérer l'accès à l'eau.

Un troisième défi a trait au phénomène de la « République de Port-au-Prince ». L'administration et les services publics sont très concentrés dans la capitale. Par exemple, en 2011, Oxfam n'a trouvé que deux membres du personnel de la DINEPA à Nippes, département où vivent plus de 300 000 personnes et qui affiche le troisième taux de mortalité due au choléra des dix départements d'Haïti²⁸.

En quatrième lieu, la question des abris est très controversée. Du fait de la complexité du régime foncier en Haïti (il n'y a pas de cadastre complet, et des notaires privés souvent corrompus monopolisent les connaissances concernant les terres et leurs propriétaires)²⁹ – les agences humanitaires ont éprouvé des difficultés à construire des logements permanents. En octobre 2011, elles avaient terminé la construction de presque 96 000 abris transitionnels, mais n'avaient construit que 4 600 nouveaux logements et n'en avaient réparé que 6 600. Le séisme a détruit 250 000 logements³⁰. Les abris transitionnels constituent un progrès par rapport aux bâches ou aux tentes, mais sont en général en bois, relativement coûteux, et ne peuvent résister qu'à un petit nombre des violentes saisons des ouragans haïtiennes³¹.

Entre-temps, 120 000 PDI sont menacées d'expulsion forcée. Les propriétaires fonciers privés tiennent à percevoir leur revenu locatif et certaines municipalités voient les camps comme des terrains propices à la délinquance et à l'indolence. Le gouvernement national n'a pas encore promu de solution équitable, comme le dédommagement des propriétaires pour permettre aux PDI de rester sur leurs terres jusqu'à ce que des logements permanents deviennent disponibles³².

3

Une reconstruction à pas de tortue

La reconstruction s'est déroulée trop lentement et pas toujours très efficacement. L'absence d'un gouvernement pendant cinq mois a sérieusement freiné le processus et, en partie à cause de cela, les bailleurs de fonds se sont montrés prudents au moment de verser une aide à la reconstruction.

La nouvelle administration du président Michel Martelly a promis un programme ambitieux, y compris l'éducation primaire gratuite, le retour des forces armées démobilisées et la réinstallation des PDI. Cependant, les deux chambres du parlement sont contrôlées par le parti de l'opposition INITE. Le corps législatif a rejeté les deux premiers candidats proposés par le président aux fonctions de Premier ministre, de sorte qu'il n'y a pas eu de gouvernement en place pour mener la reconstruction ou protéger les droits des citoyens. Le parlement a fini par approuver Gary Conille comme Premier ministre en octobre 2011.

Il a prononcé un ambitieux discours de politique générale, mettant l'accent sur les « 5 E » : éducation, emploi, environnement, énergie et « État de droit ». Son programme présuppose une croissance économique de 9 pour cent sur cinq ans et la réduction de l'inflation, qui est actuellement de 14 pour cent. Le titre en créole du discours de M. Conille était « *Pèp la pa ka tann ankò* » (« Le peuple ne peut plus attendre »).

Cette vision opportune d'un développement accéléré se heurte à des contraintes de taille sur le plan de la mise en œuvre, comme les capacités gouvernementales et les faiblesses financières. Soixante-dix pour cent du budget provient de l'aide au développement³³. À l'instar de ses prédécesseurs, M. Conille a mis l'accent sur la déconcentration du pouvoir et la délégation de la responsabilité aux collectivités locales, mais il n'a pas encore proposé un plan opérationnel qui octroie aux autorités locales les ressources leur permettant de mener leurs activités. L'État haïtien n'a pas non plus fait systématiquement intervenir la société civile dans la planification et la gestion de la reconstruction³⁴.

Les bailleurs de fonds ont aussi contribué à la lenteur de la reconstruction en Haïti. Ils n'ont versé que 43 pour cent des 4,6 milliards de dollars promis pour 2010-11³⁵.

De plus, les bailleurs de fonds avaient insisté sur l'établissement de la CIRH, afin de garantir une reconstruction cohérente et coordonnée. La Commission, coprésidée par le Premier ministre et l'Envoyé spécial des Nations Unies pour Haïti, l'ancien président des États-Unis Bill Clinton, a facilité l'alignement des priorités des bailleurs de fonds sur celles du gouvernement. À la fin de son mandat en octobre 2011, elle avait approuvé plus de 100 projets d'une valeur de 3,2 milliards de dollars³⁶.

Cependant, la CIRH n'a pas contribué à mettre sur pied la structure devant lui succéder, l'Autorité pour le développement d'Haïti (ADH)³⁷. L'ancien directeur exécutif de la CIRH, Gabriel Verret, dit que les ministères percevaient l'ADH comme une menace³⁸. L'administration Martelly a reconnu que le financement émanant des bailleurs de fonds dépend de l'extension du mandat de la CIRH³⁹, mais, fin 2011, le parlement n'avait pas encore pris de mesures à cet effet⁴⁰.

Abris

Le gouvernement haïtien n'a pas agi de façon rapide et décidée sur la réinstallation des PDI. En particulier, il rechigne à exproprier des terres pour y établir de nouveaux logements.

L'administration Martelly s'est concentrée sur la sortie de 5 239 familles de PDI (soit 30 000 personnes) de six camps situés dans des espaces publics. La plupart étaient originaires de 16 quartiers pauvres de Port-au-Prince et ses environs. D'autres familles, au nombre de 28 000, qui vivent dans des logements endommagés au sein de ces communautés, bénéficieront également de cette initiative « 16/6 », dans le cadre de laquelle les bénéficiaires reçoivent 500 dollars pour louer des logements existants et les propriétaires jusqu'à 3 500 dollars pour réparer les logements et les proposer, sans percevoir de loyer, à des familles de retour dans les quartiers pour une période d'entre deux et cinq ans. Le gouvernement évaluera la sécurité des maisons réparées. Jusqu'ici, il n'a obtenu que 30 millions de dollars sur les 78 millions de dollars du budget de l'initiative 16/6⁴¹ et, dans l'ensemble, les bailleurs de fonds ont déboursé moins de la moitié des 97 millions de dollars promis pour la reconstruction de logements en 2010-11⁴².

Haïti a besoin d'une politique complète de réinstallation et de logement, pourvue d'un calendrier clair pour la sortie des camps. L'initiative 16/6 n'est qu'un élément d'une politique de ce type. De plus, la construction d'abris transitionnels sans plan de suppression progressive n'a pas de sens. Ils deviendraient certainement des logements *permanents*. Les représentants de l'administration Martelly reconnaissent que certains camps ont de fortes chances de devenir eux aussi permanents⁴³.

Le gouvernement a résisté, jusqu'ici, à l'incorporation du logement public dans sa stratégie relative aux abris, mais cette approche pourrait mobiliser les connaissances techniques spécialisées de l'organisme public de logement d'Haïti (l'Entreprise Publique de Promotion des Logements Sociaux, ou EPPLS) dans le cadre de la construction de logements abordables. Bien que ne disposant pas de ressources budgétaires suffisantes, l'EPPLS a de l'expérience en matière de conception de structures capables de résister aux conditions climatiques extrêmes d'Haïti⁴⁴.

WASH

Selon le coordinateur du Groupe thématique WASH, au-delà des problèmes immédiats des PDI dans le domaine WASH, le pays doit remédier à une « catastrophe » structurelle (voir le tableau 2)⁴⁵. L'accès insuffisant à l'eau salubre et à des systèmes d'assainissement dans les zones rurales fait que de nombreuses personnes se tournent simplement vers les rivières et les ruisseaux pour satisfaire leurs besoins et ceux de leur bétail⁴⁶.

Tableau 2 : Indicateurs WASH en Haïti, 1990–2008

Indicateur	1990	2000	2008
Pourcentage de la population ayant accès à des sources améliorées d'eau potable	41 % (rurale) 62 % (urbaine) 47 % (total)	49 % (rurale) 67 % (urbaine) 55 % (total)	55 % (rurale) 71 % (urbaine) 63 % (total)
Pourcentage de la population utilisant des installations améliorées d'assainissement	19 % (rurale) 44 % (urbaine) 26 % (total)	15 % (rurale) 34 % (urbaine) 22 % (total)	10 % (rurale) 24 % (urbaine) 17 % (total)

Sources : Organisation mondiale de la santé, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Division des statistiques des Nations Unies

L'évaluation des besoins post-catastrophe effectuée par le gouvernement a mis en évidence un besoin de 1,1 milliard de dollars sur trois ans pour réhabiliter les systèmes WASH afin de les rendre « plus efficaces et plus justes »⁴⁷. Cependant, la DINEPA est sérieusement limitée sur le plan des capacités de gestion de l'assainissement, car elle s'est presque exclusivement concentrée sur l'eau⁴⁸.

Les bailleurs de fonds ont promis 271,4 millions de dollars pour la reconstruction des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement durant 2010-2011 (bien en dessous des exigences de l'évaluation post-catastrophe). Alors que l'Espagne, le principal bailleur de fonds, a apporté un soutien budgétaire crucial, d'autres donateurs importants, comme les États-Unis, n'en ont pas fait autant⁴⁹.

Encadré 2 : Travailler avec les résidents de Cité l'Éternel pour améliorer l'assainissement

Cité l'Éternel est un bidonville situé juste au sud du port de conteneurs de Port-au-Prince. La plupart des résidents n'ont pas eu accès à un système d'assainissement amélioré : ils défèquent sur la plage ou dans un canal proche.

En 2011, Oxfam a travaillé avec des habitants du bidonville pour construire des latrines communautaires. Les résidents ont travaillé sans rémunération et ont suivi une formation sur le fonctionnement et l'entretien des latrines. Les comités de développement du quartier recevront 35 gourdes haïtiennes (environ 88 cents EU) par mois des familles utilisatrices pour financer le désenvasement tous les deux ans.

Lajoie Lesline, une habitante de la communauté, a observé que les nouvelles latrines sont « meilleures pour nous, pour la santé, pour la vie, pour éviter les maladies ». Et d'ajouter : « Nous nous en occuperons comme nous nous occupons de nos maisons, de nos enfants ».

Moyens de subsistance

Une majorité écrasante des 4,5 millions de personnes que compte la population économiquement active d'Haïti gagnent leur vie en tant que petits agriculteurs ou dans le secteur informel⁵⁰. Le gouvernement est en quête de nouveaux investissements étrangers dans les usines de confection de vêtements et autres activités manufacturières axées sur l'exportation⁵¹. Cependant, les autorités doivent aussi faire en sorte que les entreprises informelles aient accès au crédit et à la technologie, et doivent fournir au secteur agricole des services de recherche, de vulgarisation, de crédit et d'irrigation, ainsi que des infrastructures rurales. Lors de la conférence de 2010 sur la reconstruction, le gouvernement a demandé 260 millions de dollars pour l'agriculture, mais les bailleurs de fonds n'en ont promis que 148, et n'ont pour le moment versé que la moitié de ce montant⁵².

Les Haïtiennes disposent de moins d'options de moyens de subsistance que les hommes. Seulement 39 pour cent des filles finissent l'école primaire, par rapport à 46 pour cent des garçons. Les femmes représentent la majorité des Haïtiens économiquement actifs et la plus grande partie de la main-d'œuvre à faible revenu dans des petites et moyennes entreprises, dans le petit commerce, et dans les hôtels et les restaurants. Mais elles sont rares à avoir des emplois dans les secteurs industriel, du transport ou des services⁵³.

Il manque à Haïti un système public de protection sociale⁵⁴. La plupart des autres pays de la région effectuent des transferts conditionnels ou inconditionnels d'argent vers les familles à faible revenu, ce qui a réduit la pauvreté et amélioré le bien-être⁵⁵. Une fois que ces transferts sont en place, le gouvernement peut rapidement en accroître le montant lorsque survient une catastrophe⁵⁶.

4

Conclusion et recommandations

Maintenant qu'il y a un nouveau gouvernement en place à Haïti, il faut absolument qu'il donne l'exemple pour vraiment accélérer le rythme de la reconstruction et qu'il fasse pleinement participer la population haïtienne à la planification, la gestion et l'évaluation du processus. La communauté internationale doit fournir l'assistance nécessaire sur le plan financier et en matière de renforcement des capacités, et veiller par ailleurs à ce qu'Haïti reçoive l'assistance humanitaire dont il a besoin. Les ONG internationales devraient faire en sorte que leurs activités soutiennent complètement les plans de reconstruction menés par des Haïtiens et appartenant à la nation.

Afin d'atteindre ces objectifs, Oxfam recommande que **le gouvernement haïtien** prenne les mesures suivantes :

- Créer une agence nationale de reconstruction pour prendre la relève de la CIRH ;
- Établir et/ou relancer les mécanismes de coordination nationaux et locaux menés par l'État ;
- Faire participer, consulter et communiquer avec les citoyens haïtiens, y compris les femmes, pour parvenir à des politiques générales équitables en matière de secours humanitaires, de reconstruction et de développement ;
- Mettre en œuvre une décentralisation administrative et fiscale pour éliminer les inégalités entre les milieux urbain et rural ;
- Concevoir une politique de réinstallation complète, dotée d'un calendrier et d'un budget clairs, y compris de nouveaux logements publics, le retour aux structures existantes ne présentant pas de risque, et un mécanisme transparent pour résoudre rapidement les problèmes ayant trait au régime foncier ;
- Désigner un groupe de travail de haut niveau et englobant des parties prenantes multiples pour la conception d'une politique équitable qui empêche les expulsions forcées tout en veillant à ce que les propriétaires puissent tirer un revenu de leurs biens ;
- Élaborer un plan complet et limité dans le temps pour assurer l'accès universel à l'eau salubre et à l'assainissement sans risque ;
- Soutenir l'économie informelle et l'agriculture à petite échelle, y compris des stratégies qui ciblent les femmes ;
- Prendre des mesures efficaces pour empêcher la violence fondée sur le sexe et pour appréhender et poursuivre devant les tribunaux ceux qui commettent ces délits ; et
- Mettre au point des programmes publics de protection sociale, comme les transferts d'argent conditionnels et inconditionnels, et les emplois dans les travaux publics.

Les donateurs d'aide devraient :

- Répondre aux demandes des appels des Nations Unies ;
- Tenir leurs promesses de reconstruction pour le logement, WASH et l'agriculture ;
- Fournir un soutien budgétaire supplémentaire pour ces secteurs et un programme de protection sociale, et contribuer à renforcer la capacité du gouvernement ;
- Aligner l'assistance sur les plans et politiques du gouvernement ; et
- Soutenir la création d'une agence nationale haïtienne chargée de la reconstruction.

Les ONG internationales devraient :

- Soutenir la création d'une agence nationale haïtienne chargée de la reconstruction ;
- Aligner leurs activités sur les politiques et les stratégies gouvernementales ; et
- Contribuer à développer la capacité des organisations de la société civile haïtienne pour qu'elles puissent participer au plaidoyer politique et aux activités de reconstruction.

Notes

- ¹ Nations Unies (2011) 'Humanitarian assistance, emergency relief, rehabilitation, recovery and reconstruction in response to the humanitarian emergency in Haiti, including the devastating effects of the earthquake : Report of the Secretary-General', Assemblée générale des Nations Unies, New York, A/66/32, http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/RSG_A-66-332_EN.pdf (dernière consultation : décembre 2011).
- ² *Ibid.*
- ³ Entretien avec Patrick Rouzier, conseiller du président de la République d'Haïti pour la reconstruction et le logement, Pétienville, Haïti, 15 novembre 2011.
- ⁴ Banque mondiale (2011) *Haiti Data*, Washington, D.C. : la Banque mondiale, <http://data.worldbank.org/country/haiti>; US Central Intelligence Agency (2011) *World Factbook*, McLean, VA : CIA, <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ha.html> (dernière consultation des deux documents : décembre 2011).
- ⁵ Human Rights Watch (2011) "Nobody Remembers Us" : Failure to protect women's and girls' right to health and security in post earthquake Haiti', Human Rights Watch, New York, <http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/haiti0811webcover.pdf> (dernière consultation : décembre 2011).
- ⁶ R. Fatton, Jr. (2007) *The Roots of Haitian Despotism*, Boulder, CO : Lynne Rienner, p.9.
- ⁷ Banque mondiale (2011) *op. cit.* ; Bureau international du travail (2010) 'La promotion du travail décent dans la reconstruction et le développement d'Haïti après le tremblement de terre de 2010. Mission du BIT février-mai 2010', Genève : BIT ; US Central Intelligence Agency, *op. cit.*; UN Habitat (2011) *Haiti*, Nairobi : UN Habitat, <http://www.unhabitat.org/categories.asp?catid=153> ; Division des statistiques des Nations Unies (2011) *Millennium Development Goals Indicators*, New York : Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, <http://unstats.un.org/unsd/mdg/Data.aspx> ; Programme des Nations Unies pour le développement (2011) « Rapport sur le développement humain 2011 », New York : PNUD ; Transparency International (2010) 'Corruption Perceptions Index 2010 Results', Berlin : Transparency International, http://www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/cpi/2010/results (dernière consultation : décembre 2011).
- ⁸ Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (2011) *Humanitarian Bulletin* (18 octobre–17 novembre), Port-au-Prince : OCHA; Haïti Camp Coordination and Camp Management Cluster Displacement Tracking Matrix data for November 2011, <http://iomhaitidataportal.info/dtm/default.aspx?overviewdtm.aspx> (dernière consultation décembre 2011).
- ⁹ US Agency for International Development (2011) 'Haiti – Earthquake and Cholera', Factsheet #2, Fiscal Year 2012, Washington, D.C. : USAID, http://www.usaid.gov/our_work/humanitarian_assistance/disaster_assistance/countries/haiti/template/fs_sr/fy2012/haiti_cheq_fs02_11-14-2011.pdf (dernière consultation : décembre 2011).
- ¹⁰ Ministère de la Santé Publique et la Population, République d'Haïti (2011) 'Continuité de la stratégie nationale de lutte contre le choléra', Port-au-Prince : Ministère de la Santé Publique et la Population..
- ¹¹ Division des statistiques des Nations Unies (2011) *op. cit.*
- ¹² Bureau international du travail (2010) *op. cit.*
- ¹³ OCHA des Nations Unies(2011) *Humanitarian Bulletin* (21 septembre –18 octobre), Port-au-Prince : OCHA, http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/OCHA%20Haiti_Humanitarian%20Bulletin_11_ENG.pdf (dernière consultation : décembre 2011).
- ¹⁴ R. Fatton, Jr. (2011) 'From "Sweet Micky, Prezidan Kompa" to Michel Joseph Martelly, President of the Republic : Politics under surveillance', document présenté lors de la 23^e conférence annuelle de la Haitian Studies Association, University of the West Indies, Mona, Jamaïque, 10–12 novembre 2011.
- ¹⁵ Oxfam International (2011) « De l'urgence au relèvement : Soutenir la bonne gouvernance en Haïti après le séisme », Document d'information 142, Oxford : Oxfam International, <http://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/bp142-relief-to-recovery-130111-en.pdf> (dernière consultation : décembre 2011).
- ¹⁶ Nations Unies (2011) *op. cit.*
- ¹⁷ *Ibid.*
- ¹⁸ Entretien avec Herbert Schembri, coordinateur du Groupe thématique WASH, Port-au-Prince, 16 novembre 2011 ; entretiens avec des membres du personnel d'Oxfam en Haïti, mai et juillet 2010 et janvier, février, octobre et novembre 2011.

- ¹⁹ Entretien avec des membres de la Haiti Task Team de l'US Agency for International Development, Washington, D.C., 22 février 2011.
- ²⁰ Voir : Oxfam International (2010) « Planter maintenant : défis et occasions pour l'agriculture dans le cadre de la reconstruction d'Haïti », Document d'information 140, Oxford : Oxfam International, <http://www.oxfam.org/en/policy/planting-now> (dernière consultation : décembre 2011).
- ²¹ Nations Unies (2011) *op. cit.*
- ²² Informations sur le programme fournies par des membres du personnel d'Oxfam en Haïti.
- ²³ Entretien, Carrefour-Feuilles, Port-au-Prince, 17 novembre 2011.
- ²⁴ Human Rights Watch (2011) *op. cit.*
- ²⁵ Nations Unies (2011) *op. cit.*
- ²⁶ Informations sur l'accès à l'eau pré-séisme fournies par le personnel WASH d'Oxfam en Haïti.
- ²⁷ UN OCHA (2011) *op. cit.*
- ²⁸ Informations fournies par le personnel de l'intervention anti-choléra d'Oxfam ; à Haïti, un département est une unité administrative équivalente à un État ou une province.
- ²⁹ Basé sur des recherches effectuées pour Oxfam par le professeur Harley F. Etienne du Georgia Institute of Technology.
- ³⁰ Entretien avec des membres du personnel du Groupe thématique sur les abris, Port-au-Prince, 15 novembre 2011.
- ³¹ *Ibid.* ; Haiti Support Group (2011) Haiti Briefing No. 68, Londres : Haiti Support Group, www.haitisupportgroup.org (dernière consultation : décembre 2011).
- ³² Basé sur des recherches effectuées pour Oxfam par Harley F. Etienne et les informations fournies par des membres du personnel d'Oxfam en Haïti.
- ³³ *LA Times* (2011) 'Haiti doesn't need an army', Éditorial, 17 novembre 2011, <http://www.latimes.com/news/opinion/editorials/la-ed-haiti-20111117,0,3585045.story?track=rss> (dernière consultation : décembre 2011).
- ³⁴ Un forum qui a eu lieu en novembre 2011 sur la reconstruction de Port-au-Prince et qui a rassemblé des membres d'instances gouvernementales municipales et nationales, des bailleurs de fonds, et des organisations de la société civile, a constitué un pas en avant à cet égard. Oxfam a pris part à ce forum, qui était parrainé par le ministère de la Planification et de la Coopération externe, et a contribué à faciliter la participation des organisations de la société civile haïtienne.
- ³⁵ Bureau de l'Envoyé spécial des Nations Unies pour Haïti (2011) 'International Assistance', New York : Bureau de l'Envoyé spécial des Nations Unies, <http://www.haitispecialenvoy.org/assistance-tracker/> (dernière consultation : décembre 2011). Le chiffre de 43 pour cent représente l'assistance fournie au 30 septembre 2011. Les bailleurs de fonds ont aussi fourni plus d'un milliard de dollars à Haïti sous forme d'une réduction de sa dette durant la période 2010-11.
- ³⁶ Entretien avec Ann Valérie Timothée Milfort, Directrice exécutive par intérim, CIHR, Port-au-Prince, 14 novembre 2011 ; Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti (2011) 'IHRC Fact/Fiction', Port-au-Prince : Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti, http://en.cirh.ht/files/pdf/ihrc_presskit2011_factfiction.pdf (dernière consultation : décembre 2011).
- ³⁷ US Government Accountability Office (2011) 'Haiti Reconstruction : US efforts have begun, expanded oversight still to be implemented', Washington, D.C. : US Government Accountability Office, <http://www.gao.gov/products/GAO-11-415> (dernière consultation : décembre 2011).
- ³⁸ Entretien avec Gabriel Verret, Pétionville, 21 novembre 2011.
- ³⁹ Entretien avec Patrick Rouzier.
- ⁴⁰ Entretien avec Ann Valérie Timothée Milfort.
- ⁴¹ Entretien avec Patrick Rouzier ; Présentation Powerpoint sur 16/6 du gouvernement haïtien, présentée lors de la réunion du 10 novembre 2011 avec le Comité de coordination des ONG ; entretiens avec des membres du personnel d'Oxfam en Haïti se consacrant au plaidoyer.
- ⁴² Bureau de l'Envoyé spécial des Nations Unies (2011) *op. cit.*
- ⁴³ Entretien avec Patrick Rouzier ; Présentation Powerpoint sur 16/6 du gouvernement haïtien.
- ⁴⁴ Entretien avec Elonge Othelot, directeur général, EPPLS, Port-au-Prince, 16 novembre 2011.
- ⁴⁵ Entretien avec Herbert Schembri.
- ⁴⁶ Recherches menées par Oxfam en Haïti rural, mai 2010.
- ⁴⁷ L'évaluation est disponible sur :

http://www.refondation.ht/resources/PDNA_Working_Document.pdf (voir p. 68 pour la citation) (dernière consultation : décembre 2011).

- ⁴⁸ Entretien avec Herbert Schembri ; recherches WASH d'Oxfam par Figaro Joseph, Université de Denver.
- ⁴⁹ Bureau de l'Envoyé spécial des Nations Unies (2011) *op. cit.*
- ⁵⁰ Entretien avec Gérard Germain, ancien ministre des Affaires sociales et du Travail, Pétionville, 21 novembre 2011 ; Y. Shamsie (2010) 'Time for a "High road" Approach to EPZ Development in Haiti', document préparé en vue du Conflict Prevention and Peace Forum, Social Science Research Council, New York.
- ⁵¹ J. Charles (2011) 'Charity fatigue has Haitian officials calling for more investments', *Miami Herald*, 1^{er} décembre 2011. <http://www.miamiherald.com/2011/11/30/v-fullstory/2525743/charity-fatigue-has-haitian-officials.html> (dernière consultation : décembre 2011).
- ⁵² Bureau de l'Envoyé spécial des Nations Unies (2011) *op. cit.*
- ⁵³ Bureau International du Travail (2010) *op. cit.*
- ⁵⁴ Entretien avec Gérard Germain. Le gouvernement possède tout de même des programmes modestes qui fournissent des pensions de vieillesse aux travailleurs des secteurs formels, ainsi que des allocations d'invalidité.
- ⁵⁵ J. Johannsen (2009) 'Conditional cash transfers in Latin America : Problems and opportunities', Présentation Powerpoint à la Banque asiatique de développement. <http://www.adb.org/documents/events/2009/high-level-social-assistance/Johannsen-Conditional-Cash-Transfers.pdf> (dernière consultation : décembre 2011).
- ⁵⁶ M. J. Cohen et J. L. Garrett (2010) 'The food price crisis and urban food (in)security', *Environment & Urbanization*, Vol. 22(2) : 467-482.

© Oxfam International janvier 2012

Ce document a été écrit par Marc Cohen. Oxfam tient à remercier Aimee Ansari, Ana Arendar, Angela Bruce-Raeburn, Gilda Charles, Peleg Charles, Anne Pieter van Dijk, Harley Etienne, Amélie Gauthier, Caroline Gluck, Lina Holguin, Gansly Jean, Vincent Maurepas Jeudy, Figaro Joseph, Tonny Joseph, Anita Kattakuzhy, Jonathan Mazliah, Alivelu Ramisetty, Sandrine Robert, Claude St. Pierre et Hérold Toussaint, pour l'assistance qu'ils ont apportée lors de sa production. Il fait partie d'une série de rapports écrits en vue de contribuer au débat public sur des questions de politique générale en matière de développement et d'assistance humanitaire.

Ce document est protégé par des droits d'auteur, mais le texte peut être utilisé librement à des fins de plaidoyer, de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation de l'impact. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être obtenue et des frais peuvent être demandés. E-mail publish@oxfam.org.uk

Pour toute information sur les questions soulevées dans ce document, veuillez envoyer un e-mail à : advocacy@oxfaminternational.org

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam Grande-Bretagne pour Oxfam International sous le numéro 978-1-78077-031-4 en janvier 2012. Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

Oxfam

Oxfam est une confédération internationale de 15 organisations qui travaillent ensemble dans 98 pays pour trouver des solutions durables à la pauvreté et l'injustice :

Oxfam Allemagne (www.oxfam.de),
Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org),
Oxfam Australie (www.oxfam.org.au),
Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be),
Oxfam Canada (www.oxfam.ca),
Oxfam France (www.oxfamfrance.org),
Oxfam Grande-Bretagne (www.oxfam.org.uk),
Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk),
Oxfam Inde (www.oxfamindia.org),
Intermon Oxfam (Espagne) (www.intermonoxfam.org),
Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org),
Oxfam Mexique (www.oxfammexico.org),
Oxfam Nouvelle-Zélande (www.oxfam.org.nz),
Oxfam Novib (Pays-Bas) (www.oxfamnovib.nl),
Oxfam-Québec (www.oxfam.qc.ca)

Les organisations suivantes, actuellement membres observateurs d'Oxfam, sont engagées en vue d'une affiliation complète :

Oxfam Japon (www.oxfam.jp)
Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)

N'hésitez pas à écrire aux organisations répertoriées ci-dessus pour toute information complémentaire, ou rendez-vous sur www.oxfam.org.
E-mail : advocacy@oxfaminternational.org